



## **AGENDA 21 de Rosny-sous-Bois**

### **Atelier 3 : Mobilité et transports**

#### **Séance 2 : 18 février 2010**

##### Table des matières

<b>1</b>	<b>L'organisation des ateliers thématiques de concertation.....</b>	<b>2</b>
1.1	La démarche Agenda 21 de Rosny-sous-Bois .....	2
1.2	La stratégie de concertation .....	2
1.3	Les ateliers thématiques .....	2
<b>2</b>	<b>Participants.....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Validation du compte rendu de la première séance.....</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>Synthèse des travaux en ateliers.....</b>	<b>4</b>
4.1	Thème 1 : Transports en commun.....	5
4.2	Thème 2 : Nouveaux usages de la voiture .....	6
4.3	Thème 3 : Mode doux.....	9

# 1 L'organisation des ateliers thématiques de concertation

## 1.1 La démarche Agenda 21 de Rosny-sous-Bois

« L'Agenda 21 » est, depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992, l'outil de référence pour mettre en œuvre une politique de développement durable à l'échelle d'un territoire. Un projet territorial de développement durable est avant tout une démarche volontaire, portée par une collectivité qui se dote d'une stratégie d'action pour répondre aux finalités essentielles pour l'avenir de la planète. Ainsi, la Municipalité de Rosny-sous-Bois a-t-elle voté le 10 avril 2008, à l'unanimité, son engagement dans l'élaboration d'un Agenda 21 local.

## 1.2 La stratégie de concertation

Parce qu'une démarche locale de développement durable ne peut se faire sans la participation et l'implication de tous les acteurs du territoire, la Ville de Rosny-sous-Bois souhaite associer largement les citoyens au processus d'élaboration de son Agenda 21.

Une importante phase de concertation avec les acteurs de la ville, notamment les associations, les habitants et autres partenaires, a ainsi été engagée :

- Avril – mai 2009 : organisation de **4 conférences débats** sur le thème du développement durable à Rosny-sous-Bois. Plus de 200 citoyens ont participé à ces rencontres.
- Novembre 2009 – février 2010 : tenue d'**ateliers publics thématiques** pour identifier les actions prioritaires à inscrire dans l'Agenda 21 communal ; parallèlement, mise en place d'un **nouveau site web** dédié au développement durable à Rosny-sous-Bois avec possibilité pour les internautes de s'informer sur la démarche et de déposer des contributions en ligne.
- 2010 : Création d'un **Conseil Consultatif du Développement Durable** rassemblant des personnalités qualifiées pour aider au suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 21.

## 1.3 Les ateliers thématiques

Les ateliers thématiques de l'Agenda 21 constituent une étape clé de la phase de concertation de l'Agenda 21 de Rosny-sous-Bois. Il s'agit de groupes de travail ayant pour objectif de cerner plus finement les enjeux liés au développement durable dans chacune de ses composantes. Ces ateliers réunissent des citoyens, des élus, des agents de la Ville, des acteurs du territoire pour élaborer en commun des propositions d'actions.

Il s'agit pour chaque groupe de partir des constats du diagnostic sur sa thématique, puis d'envisager l'avenir du territoire dans une optique de développement durable. L'objectif est de parvenir, à l'issue de la dernière séance, à faire émerger les principaux axes de la thématique et d'identifier des propositions d'actions concrètes, qui seront des guides pour l'élaboration du programme d'actions.

Les ateliers thématiques se tiennent de novembre 2009 à février 2010. Ils se déroulent sur deux séances de travail, soit une session de cadrage suivie d'une session d'approfondissement.

**Ce document présente l'expression libre des participants aux ateliers thématiques et n'engage en rien la Ville de Rosny-sous-Bois. Chaque personne participante s'est exprimée en son nom personnel.**

## 2 Participants

Les ateliers sont composés de représentants de **plusieurs collèges** :

- Des habitants volontaires
- Des représentants du tissu économique et associatif
- Des représentants des partenaires institutionnels de la Ville
- Des personnalités qualifiées
- Des membres des services municipaux
- Des élus de Rosny-sous-Bois

Animateur de la séance :

- Guillaume BERNEAU – Cabinet Solving Efeso

NOM	PRENOM	COLLEGE	ORGANISME
ABBAS	Leïla	Représentante associative	Association Franco-Berbère de Rosny-sous-Bois (AFBR)
BESCO	Julie	Services de la Ville	Chargée de Mission Agenda 21
CAREL	Pierre-Olivier	Elu	Conseiller Municipal
COTTIN	Stéphanie	Habitante	
DOUIN	Michel	Habitant	
DUBRULLE	Claudine	Habitante	
FLAHAUT	Guy	Habitant	
FLOUREZ	Brigitte	Représentante associative	Présidente, Association AVEC (Amitié, Vie, Education et Culture)
FOUGERES	Gisèle	Habitante	
GAMBIER	Philippe	Services de la Ville	Directeur des Relations Internationales et du Développement Durable
GENARD	Clémentine	Services de la Ville	Chargée d'Etudes, Pôle Urbanisme et Architecture
KASRAOUI	Fatima	Représentante associative	Association Franco-Berbère de Rosny-sous-Bois (AFBR)
MASSIP	Gérard	Représentant associatif	Président, ADTC Est Parisien (Association pour le Développement des Transports Collectifs)
SAUNOIS	Lydia	Habitante	
SIMPSON	Ann	Habitante	

Soit **15 participants**.

### 3 Validation du compte rendu de la première séance

Il est demandé aux participants de réagir sur le compte rendu de la première séance. Une fois ces remarques prises en compte, celui-ci a été validé en séance.

### 4 Synthèse des travaux en ateliers

L'animateur demande aux participants de reformer les groupes de travail en fonction des thématiques identifiées lors de la première séance.

Pour cette seconde session des ateliers, le travail est organisé en 3 étapes :

- **Etape 1 : Identifier un, deux ou trois objectifs pour chaque thématique**

Ce ou ces objectifs traduisent le pourquoi de l'action et doivent être formulés sous forme de phrase par les participants.

- **Etape 2 : Sélectionner une action prioritaire par objectif**

Le groupe doit ensuite choisir une action concrète à mettre en place dans le cadre de chaque objectif. Les actions sont choisies pour leur caractère prioritaire ou symbolique et doivent permettre de répondre concrètement et opérationnellement aux objectifs.

- **Etape 3 : Réaliser un poster par action prioritaire**

Il est demandé aux participants d'élaborer un poster par action suivant la trame suivante :

- Les préalables à l'action
- Les étapes à mener
- Les moyens nécessaires (hors financier)
- Les indicateurs de suivi
- La temporalité de l'action : court terme (< 1 an), moyen terme (1 à 2 ans) ou long terme (3 à 5 ans) ?

Retranscription des propositions formulées par les participants :

## 4.1 Thème 1 : Transports en commun

Objectif 1	Action prioritaire
Rapprocher les transports en commun des habitants	Faire en sorte que les Rosnéens disposent d'un mode de transports en commun à moins de 300 m de leur domicile

### Préalable :

- Vérifier le postulat de départ

### Les étapes :

- Réaliser une enquête auprès des Rosnéens : usages et besoins en transports en commun
- Entamer des négociations avec la RATP pour éventuelle extension du réseau bus
- Développer et renforcer le réseau TITUS : carte, tarif modéré...

### Les indicateurs de suivi

- km de réseau
- Temps moyen de déplacement domicile / arrêt de transports en commun
- Fréquentation
- Enquête de satisfaction
- Taux de report de la voiture particulière vers les transports en commun

### La temporalité de l'action

- Moyen terme

Objectif 2	Action prioritaire
Améliorer la fréquence des transports en commun	Assurer moins de 10 minutes d'attente aux arrêts de transports en commun aux heures de pointe

### Les étapes :

- Etude des points noirs du réseau de transports en commun : retards, attentes
- Récupérer les données disponibles auprès de la RATP, du STIF et de la SNCF
- Réviser le réseau Titus
- Régulation de la circulation sur la durée des parcours
- Négociations avec la RATP / SNCF

### Les moyens nécessaires

- Données STIF (révision du Plan de Déplacement Régional)
- Véhicules : augmenter la taille et le nombre

**Les indicateurs de suivi**

- Régularité des véhicules aux heures de pointe

**La temporalité de l'action**

- Court terme / Moyen terme pour le réseau Titus
- Moyen terme pour réseau RATP / SNCF

Objectif 3	Action prioritaire
Améliorer l'information des voyageurs	Assurer une information complète dans chaque gare / bus : véhicule

**Les étapes :**

- Réalisation d'un plan complet des transports sur la ville
- Standardisation de l'information
- Installation de panneaux électroniques aux arrêts et dans les véhicules

**Les indicateurs de suivi**

- Nombre d'équipements avec affichage

**La temporalité de l'action**

- Court terme

**4.2 Thème 2 : Nouveaux usages de la voiture**

Objectif 1	Action prioritaire
Limiter les nuisances liées à la circulation des poids lourds dans la ville	Réorienter les poids lourds vers les grands axes

**Les étapes :**

- Consulter / étudier le plan de circulation de la Ville
- Identifier les rues à interdire aux poids lourds
- Prévoir les itinéraires à privilégier
- Installer les panneaux d'interdiction

**Les moyens nécessaires**

- Données STIF (révision du Plan de Déplacement Régional)
- Signalisation

**Les indicateurs de suivi**

- Evolution du trafic
- Satisfaction des riverains

**La temporalité de l'action**

- Moyen terme

Objectif 2	Action prioritaire 1
Encourager en les combinant le covoiturage et l'autopartage	Création d'une centrale de covoiturage à Rosny sous bois

**Préalables :**

- Réaliser une enquête pour évaluer les attentes et les participants potentiels

**Les étapes :**

- Trouver un local (associatif ou communal) pour la centrale de covoiturage : base internet et téléphone
- Recenser les participants et les identifier (badge / carte)
- Identifier des points de ramassage
- Communiquer autour du lancement de la centrale

**Les moyens nécessaires**

- Local pour la centrale
- Equipement : site Internet, ligne téléphone
- Moyens humains : animation de la centrale

**Les indicateurs de suivi**

- Nombre d'inscrits
- Utilisation de la centrale

**La temporalité de l'action**

- Moyen terme

Objectif 2	Action prioritaire 2
Encourager en les combinant le covoiturage et l'autopartage	Mettre en place un dispositif Autolib' et autopartage

*L'autopartage est un système dans lequel une société, une association met à la disposition des membres du service d'autopartage une flotte de véhicules. L'utilisateur d'autopartage dispose d'une voiture uniquement pour la durée de son besoin. Le reste du temps, la voiture est utilisée par d'autres membres. La diversité d'utilisation, donc de besoins sur des créneaux horaires différents selon les membres, est la clé du succès d'un tel système.*

***Le dispositif Autolib'*** est quant à lui un système de voiture en libre service sur le même principe que les vélos en libre service. Les véhicules peuvent être empruntés puis déposés dans des lieux différents.

**Préalables :**

- Identification des partenaires / prestataires potentiels pour porter le dispositif et fournir les véhicules
- Choix du prestataire d'autopartage
- Adhérer au syndicat Autolib'

**Les étapes :**

- Identification des aires de stationnement sécurisées ou de garages pour les véhicules (voitures et camionnettes)
- Recensement et inscription des adhérents (enquêtes conjointes avec le covoiturage)
- Dans le cas d'une gestion par la ville, associer les moyens de la centrale de voiturage avec le dispositif d'autopartage
- Communiquer massivement sur le dispositif, expliquer le principe et ses avantages (financiers notamment)

**Les moyens nécessaires**

- Moyens logistiques : lieux de stationnement
- Moyens humains

**Les indicateurs de suivi**

- Nombre d'abonnés
- Taux d'utilisation / réservation des véhicules
- Statistiques fournies par le prestataire
- Enquêtes de satisfaction

**La temporalité de l'action**

- Moyen terme / long terme

**Eléments complémentaires :**

- Inciter les adhérents à l'autopartage à covoiturer
- Inciter au covoiturage/autopartage en proposant des stationnements gratuits
- Lieux pressentis pour installer les véhicules ou arrêts de covoiturage : gares, têtes de lignes des bus, quartiers excentrés
- Un nom : « Rosny auto mieux »

### 4.3 Thème 3 : Mode doux

Objectif 1	Action prioritaire
Sensibiliser les usagers de la route au partage de l'espace public	Déployer sur le territoire communal une signalétique adaptée pour les cyclistes

#### Préalables :

- Aménager et sécuriser des lieux de stationnement pour les vélos

#### Les étapes :

- Campagne d'information
- Sensibilisation : tracts, bulletin municipal, affichage, concours en milieu scolaire, journée vélo à Rosny...
- Recenser les axes, les zones de circulation prioritaires pour les vélos
- Définir des itinéraires recommandés en précisant les durées, la comparaison du bilan carbone voiture / vélo, les lieux de stationnement
- Déployer une signalétique horizontale et verticale sur les itinéraires recommandés
- Informer, sensibiliser : plan de circulations douces, dossiers thématiques, Rosny mag,
- Evaluer (comptages)

#### Les moyens nécessaires

- Moyens de communication
- Mobilisation des services techniques en partenariat avec le CG 93
- Mobiliser les citoyens : associations cyclistes, prévention routière

#### Les indicateurs de suivi

- Accidentologie (évolution)
- Nombre de cyclistes
- Taux d'occupation des parcs à vélo
- Evolution des plaintes / vols
- Dégradations de vélos par rapport au nombre estimé d'utilisateurs

#### La temporalité de l'action

- Moyen terme

Objectif 2	Action prioritaire
Lutter contre l'appréhension liée à l'usage du vélo en milieu urbain	Développer des parkings vélos sur le territoire communal

### Préalables

- Recenser l'existant

### Les étapes :

- Identifier les lieux clefs
- Etablir les priorités
- Associer les citoyens et les partenaires : Domus, Rosny 2, bailleurs sociaux, copropriétés...
- Rédiger un cahier des charges (services techniques) en prenant en compte les spécificités des différents quartiers
- Rédaction et lancement d'un appel d'offres
- Réaliser les travaux et les aménagements nécessaires
- Assurer une bonne information / communication tout au long de l'opération

### Les moyens nécessaires

- Expertise / compétences
- Services techniques de la Ville
- Mobilisation des partenaires

### Indicateurs

- Nombre de parkings vélos
- Taux d'utilisation
- Taux de satisfaction des usagers / cyclistes

### La temporalité de l'action

- Moyen terme